

Assemblée générale

6 juillet 2020

Cloître du couvent des Cordeliers, Forcalquier

– Procès-verbal –

Le six juillet 2020 à 18 h 30 s'est tenue, au cloître du couvent des Cordeliers à Forcalquier, l'assemblée générale ordinaire de l'association *Forcalquier en commun* en présence de 77 membres de l'association, à jour de leur cotisation annuelle, dont 8 membres fondateurs de la collégiale :

Odile CHENEVEZ	Rémi DUTHOIT	Isabelle MERCIER
Karim RAMRANE	Jacqueline REYNOUARD	Émile RICARD
Dominique ROUANET	Marie-Aube RUAULT	

1. Le rapport moral

Dominique Rouanet présente le rapport moral (**annexe 1**).

Geoffroy Gonzalez donne ensuite la parole à l'assistance, qui n'émet pas de remarque particulière, puis procède au vote.

Vote du rapport moral

À la suite de la présentation du rapport moral de l'association et après échange entre les participants, le rapport moral est mis au vote.

Délibération n° 01-2020

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Le rapport d'activité

Marie-Aube Ruault donne lecture du rapport d'activité (**annexe 2**) et, à la suite, Geoffroy Gonzalez ouvre le débat. Un membre de l'association fait part de son étonnement quant à l'oubli de la mention des commissions qui ont fait un travail colossal, depuis juin 2019, pour établir le programme de la liste citoyenne et dont certaines sont toujours en activité.

Il procède ensuite au vote du rapport d'activité.

Vote du rapport d'activité

À la suite de la présentation du rapport d'activité de l'association et après échange entre les participants, le rapport d'activité est mis au vote.

Délibération n° 02-2020

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Le rapport financier

Isabelle Mercier présente le rapport financier de l'association (**annexe 3**).

Lorsque la parole est donnée à l'assistance, une question est posée sur l'absence de la valorisation du bénévolat dans le bilan. Effectivement, les comptes présentés font apparaître uniquement les recettes et les dépenses. Il n'en reste pas moins vrai que la valorisation du bénévolat est un élément important dans la vie d'une association telle que *Forcalquier en commun* qui ne bénéficie d'aucun apport extérieur.

L'occasion est ici donnée de mettre en valeur et de remercier tous les graphistes, photographes, coaches, journalistes et autres professionnels qui ont gracieusement mis leurs savoir-faire au service de *Forcalquier en commun*.

Vote du rapport financier

À la suite de la présentation du rapport financier de l'association et après échange entre les participants, le rapport financier est mis au vote et il est demandé à l'assemblée de donner quitus à Isabelle Mercier pour la tenue des comptes de l'association.

Délibération n° 03-2020

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et l'assemblée donne quitus à Isabelle Mercier pour la tenue des comptes de l'association.

4. La cotisation annuelle

Le point suivant à adopter lors de cette assemblée générale concerne la cotisation annuelle. Il est rappelé qu'à la création de l'association, l'assemblée constitutive avait décidé que la cotisation annuelle serait libre avec un minimum de 5 €.

Il est proposé de passer au vote de la cotisation dans les mêmes termes.

Plusieurs participants suggèrent de la laisser libre sans imposer de minimum.

Vote de la cotisation annuelle

Il est proposé de laisser la cotisation annuelle libre sans montant minimum.

Délibération n° 04-2020

La proposition de laisser la cotisation libre sans montant minimum est approuvée à l'unanimité.

5. Le débat d'orientation

Les participants ont ensuite été invités à s'exprimer par tabléés sur la campagne électorale et sur la suite des actions à mener (**annexe 4**).

6. L'assemblée citoyenne

Une information a été donnée sur l'assemblée citoyenne qu'il devient plus que nécessaire et urgent à mettre en place.

Pour adapter les statuts de l'association à la mise en œuvre de nouvelles activités – comme la création de l'assemblée citoyenne – une assemblée générale extraordinaire est annoncée pour la rentrée de septembre 2020.

7. Les congratulations des 31 colistiers

Tous les candidats présents ont remercié l'assemblée pour son travail et son soutien sans faille.

Les 7 élus minoritaires ont rappelé leurs engagements pour ce mandat (**annexe 5**), qu'ils tiennent à honorer avec le soutien de l'ensemble de la collégiale et de l'association *Forcalquier en commun*.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été examinés, l'assemblée générale est levée à 21 h et le verre de l'amitié est offert à l'ensemble des participants.

Fait à Forcalquier, le 30 juillet 2020.



Isabelle Mercier



Marie-Aube Ruault

Rapport moral

Assemblée générale du 6 juillet 2020

Rappel sur la création de l'association

Quand l'association *Forcalquier en commun* a été créée, un petit groupe d'habitants travaillait déjà au projet de liste citoyenne depuis novembre-décembre 2018, suite à la contestation contre le déplacement/agrandissement d'Intermarché.

L'association a été créée le 30 avril 2019 avec une direction collégiale composée de 14 membres fondateurs :

Vincent BAGGIONI	Odile CHENEVEZ	Charles DANNAUD
Rémi DUTHOIT	[Gwladys GUMBAU]	[Christophe MARTINEZ]
[Khadija MARTINEZ]	[Isabelle MERCIER]	Lorraine PRUNET
Karim RAMRANE	Jacqueline REYNOUARD	Émile RICARD
Dominique ROUANET	Marie-Aube RUAULT	

Depuis, quatre membres l'ont quittée et un grand nombre de nouveaux l'ont rejointe.

Aujourd'hui, la collégiale compte 38 membres (dont les 31 colistiers) :

Vincent BAGGIONI, Carol BATTISTINI, Anne BERNARD, Hubert BLOND, Émilie BOULANGER, Daniel CHAMBON, Odile CHENEVEZ, Olivier COPPOLANI, Laetitia CROCE, Charles DANNAUD, Dominique DUBREUIL, Christian DUMOTIER, Rémi DUTHOIT, Estelle FIGLIONLOS, Bernard GACHE, Geoffroy GONZALEZ, Jean-Michel GRÈS, Lisa ISIRDI, Claire GILLY, Julien HERREROS, Danièle KLINGLER, François LANGLOIS, Ulla LUTZ, Nicolas MARQUET, Laetitia MERCIER, Denis MESHAKA, Adrien NIMSGERN, Alix POINSO, Lorraine PRUNET, Karim RAMRANE, Jacqueline REYNOUARD, Émile RICARD, Lou ROSSIGNOL, Dominique ROUANET, Marie-Aube RUAULT, Thomas SCHWAB, Simon THIERRY, Sophie TRIVIDIC.

L'objet de l'association

ARTICLE 2 [des statuts] – OBJET

Cette association a pour objet la constitution, sur Forcalquier, d'une liste citoyenne en vue des élections municipales de 2020 et ultérieures. Elle assure son fonctionnement et sa gestion.

L'objet des statuts a été rempli : une liste citoyenne a bien été constituée et s'est présentée aux élections municipales de mars/juin 2020.

L'objet des statuts fait aussi état des élections « *ultérieures* ». D'autres élections arrivent

- les élections sénatoriales (scrutin universel indirect, notamment par des délégués des conseils municipaux) le 27 septembre 2020,
- les élections régionales et départementales, *a priori*, en 2021,
- l'élection présidentielle en 2022.

Pour ces scrutins à venir, l'association *Forcalquier en commun* sera toujours une force vive, même sans présenter de candidat. Nous soutiendrons – et le ferons savoir – les listes dont les valeurs sont les plus proches des nôtres.

Mais peut-être faudra-t-il revoir ou élargir l'objet de nos statuts ? Cette question sera étudiée et fera l'objet d'une **assemblée générale extraordinaire** à la rentrée de septembre.

Les membres

Depuis avril 2019, 332 sympathisants nous ont rejoints, dont 177 sont adhérents (c'est-à-dire à jour de leur cotisation).

Un moment fort de l'association

Retour sur la désignation des tout premiers candidats. Souvenez-vous, c'était le 14 janvier 2020, lors d'une réunion plénière à la salle Pierre-Michel : des noms affichés aux murs et les 94 participants se regroupant sous

celui de leur choix, devant une dizaine d'observateurs des listes citoyennes des communes voisines. Un moment fort de vraie démocratie où a été désignée d'abord une tête de liste, puis des colistiers, jusqu'à présenter une liste complète de 31 candidats aux élections municipales de 2020.

Le dénouement

Après un premier tour de scrutin le 15 mars où notre liste citoyenne a obtenu 939 voix, à 6 voix de son adversaire principal, le second tour nous a laissés loin derrière avec 1 264 voix, à 172 voix d'écart.

Nous nous retrouvons donc dans la minorité et devons maintenant assumer et organiser ce rôle auquel nous ne nous étions pas préparés.

Rapport d'activité

Assemblée générale du 6 juillet 2020

Les réunions

Six **réunions plénières** ont été organisées à la salle Pierre-Michel, à la Maison des métiers du livre ou aux Caves à Lulu :

18 mai 2019 :	31 participants
14 juin 2019 :	38 participants
24 septembre 2019 :	76 participants
27 novembre 2019 :	65 participants
14 janvier 2020 :	105 participants (désignation des têtes de liste)
3 mars 2020 :	74 participants

Et **cinq réunions publiques**, avec une moyenne de 168 participants par réunion.

19 octobre 2019 :	178 participants
5 décembre 2019 :	144 participants
25 janvier 2020 :	186 participants
13 février 2020 :	142 participants
11 mars 2020 :	189 participants

La communication

- la **communication écrite** : tracts, affiches, documents dits « de propagande » [= affiches + bulletins de vote + circulaires/professions de foi]
- les **mails** pour vous tenir régulièrement informés (celle de l'invitation à cette AG = #75)
- la **communication virtuelle** (le site)
- les **réseaux sociaux** (Facebook, Twitter...)
- **5 tracts de campagne distribués** dans toutes les boîtes aux lettres de Forcalquier
- **distribution sur les marchés des flyers** annonçant les réunions plénières ou publiques
- le **porte-à-porte** à l'approche des jours de scrutin

Les rencontres/événements

- l'ouverture d'un **local**, place du Palais, avec des permanences régulières
- la **fête du 8 février 2020** au stade
- l'organisation d'un **webinaire** lors de la campagne du 2nd tour
- les **tableés de quartier** lors de la campagne du 2nd tour

Sans oublier les actions de solidarité pendant le confinement

- soutien à la **vente directe pour les producteurs locaux**
- accompagnement de la **réouverture des marchés**
- **fabrication de masques** en tissu par des bénévoles (distribués gratuitement aux commerçants, puis vendus au profit d'associations locales de solidarité)
- **appels téléphoniques** réguliers auprès des personnes isolées ou vulnérables
- **courses** de première nécessité
- **aide aux devoirs**
- **messages amicaux aux résidents des Ehpad...**

La force du collectif a décuplé nos actions. Notre présence a ainsi pu être largement remarquée dans la ville, même si la réussite n'a pas été au rendez-vous. Mais les applaudissements si nourris qui ont longuement salué l'annonce du résultat du 2nd tour nous ont montré que nous étions là et bien là !
Reste à mettre en place la suite, dans notre rôle de minorité/opposition...

Rapport financier

Assemblée générale du 6 juillet 2020

Le rapport financier d'une association présenté en assemblée générale annuelle ne concerne habituellement que les comptes de l'année civile précédente.

Dans le cas de notre association, nous avons estimé plus judicieux de présenter les comptes jusqu'à l'issue du second tour des élections, soit du 30 avril 2019 au 28 juin 2020.

Les recettes

Les recettes de l'association sont constituées de cotisations, de dons et d'activités spécifiques.

Concernant **les cotisations**, à la création de l'association, l'assemblée constitutive avait décidé que la cotisation annuelle serait libre avec un minimum de 5 €.

Le montant des cotisations récolté est de **3 380 € pour 177 adhérents**, en cumulant les adhésions 2019 et 2020, soit en moyenne un peu plus de 19 € par adhérent.

Les dons à l'association représentent **3 663 € venant de 28 adhérents**, également en cumulant des années 2019 et 2020.

C'est l'occasion de remercier ici tous ces donateurs qui, grâce à leur généreuse participation, ont permis de déployer toutes les activités citées plus haut !

Ce qui fait (cotisations + dons) **7 043 €**, à quoi il faut ajouter des recettes particulières :

- la fête du 8 février, au stade sous chapiteau, où l'entrée était gratuite et la participation à la restauration était libre :
recettes **1 876 €** (il s'agit d'une opération qui a non seulement couvert ses dépenses, mais a rapporté 442 € de bénéfice)
- la vente des masques solidaires :
recettes **600 €** qui vont être entièrement redistribués à des associations locales.

Récapitulatif recettes :

Cotisations	3 380 €
Dons	3 663 €
Fête du 8 février 2020	1 876 €
Vente des masques	600 €
	<hr/>
Soit un total de recettes de	9 519 €

Les dépenses

En dépenses, c'est le poste communication qui est le plus important, avec tous les documents imprimés, les supports de visibilité (banderole, flammes, enseigne local, badges, affiches [notamment les photos des commissions]), etc.

Les autres postes se répartissent comme suit :

Communication	5 062 €
La fête du 8 février	1 434 €
Les collations (réunions plénières, publiques, tablées de quartier...)	473 €
Le reste à charge s/docs de propagande 1 ^{er} tour	359 €
Dépenses administratives (assurance, adhésion, téléphone, timbres, etc.)	525 € (dont 302 € assurance RC + local et 108 € adhésion TZCLD)
	<hr/>
Soit un total de dépenses de	7 853 €

Le résultat au 28 juin 2020 est de + **1 666 €**.

Mais nous avons encore des frais à régler concernant

- la redistribution des 600 € (vente des masques) aux associations locales de solidarité,
- le reste à charge sur l'impression des documents de propagande du 2nd tour,
- les comptes de copies à Rézo4 et à l'Atelier photographique, etc., dont nous ne connaissons pas encore les montants précis pour certaines de ces dépenses.

Au prévisionnel, il devrait rester environ 400 €, quand les dernières factures non encore parvenues seront réglées.

Nous terminons donc cet exercice honorablement et, surtout, nous vous remercions d'avoir toujours répondu présents chaque fois que nous avons fait appel à vous pour renflouer la trésorerie au fur et à mesure de nos besoins.

Recettes	
Cotisations	3 380
Dons	3 663
Fête du 8 février 2020	1 876
Vente de masques	600
Total recettes =	9 519

Dépenses	
Communication	5 062
Collations	473
Fête du 8 février 2020	1 434
Docs propagande	359
Assurance	302
Adhésion TZCLD	108
Administratif	115
Total dépenses =	7 853

Résultat =	1 666
-------------------	--------------

Débat d'orientation

Assemblée générale du 6 juillet 2020

Deux temps de travail ont été proposés aux 9 tables constituées : l'un autour du ressenti vis-à-vis de la campagne électorale, l'autre sur les actions à mener par la suite.

1) Expressions individuelles en un mot

Les participants ont échangé sur la campagne électorale et la suite à donner désormais. Puis, chacun a synthétisé sa pensée en un seul mot, ce qui a donné ces deux « nuage de mots ».

COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ?



QUE FAIRE MAINTENANT ?



2) Développement des expressions singulières

La synthèse des idées notées sur les grandes feuilles posées sur chaque table est retranscrite ci-après en deux groupes : celles qui concernent le fonctionnement de *Forcalquier en commun* (en positif ou en négatif) et celles qui concernent les actions à mener.

À noter que l'ensemble de ce qui est présenté dans cette annexe 4 constitue des expressions libres individuelles et non des décisions collectives.

A. Sur le fonctionnement de *Forcalquier en commun*

Remarques relatives au fonctionnement interne

Repenser le fonctionnement de *Forcalquier en commun* : attention à l'entre-soi, difficultés de communication interne entre collégiale et cellules, il faut plus d'inclusivité, trouver des forces vives
Communiquer sur l'ouverture des commissions
Transformer le site Web en plateforme collaborative
Belle expérience de parité homme-femme
Babysitting à mettre en place pendant les collégiales et les plénières

Remarques relatives à la campagne électorale

La campagne a été épuisante, renfermement de la collégiale sur elle-même au second tour
Manque de combativité, pas assez présents face à l'opposition, pas assez révélé qui était en face, « on n'a jamais répondu à D. Géhant (même indirectement) », manque de sens politique
Apprendre à prévoir les méthodes non-éthiques et à les contrer
On n'a pas touché les gens qui ne veulent rien faire, comment les toucher ?
Des erreurs de communication : ne pas avoir remis les photos de nos candidats sur le dernier tract, la grande affiche blanche qui ne communique rien

B. Actions à mener dans l'avenir

Assemblée citoyenne

Monter l'assemblée citoyenne, de préférence dans un lieu neutre
Collecter les demandes des citoyens en direct

Agir au plus près des Forcalquieren.nes

Faire du terrain
Gagner dans 6 ans via l'adhésion d'une majorité
Lancer ou relancer les comités de quartier, organiser des fêtes, des tables de quartier
Créer des événements autour de débats citoyens
Éducation populaire à la citoyenneté, créer l'envie d'une autre politique
Sensibiliser les habitants à la nécessité de changer de mode de vie
Travailler avec les associations locales
Cantines populaires, actions avec les personnes âgées

Être présents dans les luttes

Manifester, être présents, soutenir les luttes (soignants...)

Vigilance face au conseil municipal

Être présents aux séances du conseil municipal (en masse)
Former les citoyens à la vie politique locale
Soutenir les élus minoritaires

Informé sur nos actions et celles de D. Géhant

Réaliser un journal d'information (au minimum semestriel), dès l'automne
Démonter les mensonges
Communiquer sur les erreurs de D. Géhant
Veille sur les projets que D. Géhant s'est appropriés, établir des comparatifs entre notre programme et le sien
Communiquer sur ce qui n'est pas fait (alors que cela avait été annoncé dans son programme)

Réaliser des actions de notre programme

Être force de proposition

Proposer des projets clé en main de notre programme (ex. le plan vélo)

Poursuivre l'action « Territoires zéro chômeur de longue durée », monter une entreprise à but d'emploi (EBE)

Racheter des terres agricoles

Réaliser nos actions via des associations et des SCIC

Travailler avec les villes voisines

Préparer 2026

2024 : assemblée constituante pour les prochaines municipales

Les engagements de nos élus

Assemblée générale du 6 juillet 2020

Les 7 élus minoritaires ont rappelé leurs engagements pour ce mandat qu'ils tiennent à honorer avec le soutien de l'ensemble de la collégiale et de l'association *Forcalquier en commun*.

LES ENGAGEMENTS DE NOS ÉLUS AUX CONSEILS MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE

Nous serons 7 élus minoritaires à représenter *Forcalquier en commun* au sein du conseil municipal, dont 3 à siéger également au conseil communautaire. Notre mouvement est profondément ancré dans une démarche de construction : l'intérêt commun de toute la population de Forcalquier et du territoire restera notre boussole. Loin de toute opposition systématique ou obstruction, nous ne serons pas non plus simples spectateurs de la politique municipale.

Nous nous engageons à agir aux conseils municipal et communautaire selon cinq objectifs :

1 • Exercer une vigilance active pour :

- le respect des principes éthiques gouvernant l'élu local, notamment la mise à l'écart de toute situation de conflit d'intérêts, de tout clientélisme ou favoritisme ;
- la transparence de l'action municipale ;
- l'emploi des finances et des pouvoirs publics au service de l'intérêt général ;
- la démocratie réelle par la prise en compte des points de vue et arguments de toutes et tous ;
- l'examen des projets au regard de tous les enjeux, notamment écologiques, sociaux et économiques.

2 • Nous opposer par l'argumentation aux actions municipales ou intercommunales que nous jugerions contraire à l'intérêt général, y compris sur le plan judiciaire si elles y sont contestables.

3 • Participer par une critique constructive aux projets que nous partageons, pour les améliorer grâce au fruit de notre expérience et de notre travail.

4 • Proposer ou soutenir des actions déjà élaborées pour notre programme ou portées individuellement ou collectivement par des citoyennes et citoyens, dans la continuité de notre mouvement.

5 • Informer de notre action municipale et intercommunale toute la population de Forcalquier et de notre territoire.